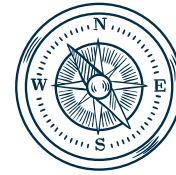


ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉS

Lanvally
2020-2026

Nadoz



**POUR LE BIEN
VIVRE ENSEMBLE**



CCAS de Lanvally
Mairie de Lanvally
13 rue de Rennes
22100 Lanvally

La commune joue pleinement son rôle en matière de politique sociale, aux côtés des différents partenaires institutionnels et associatifs. Notre engagement dans ce domaine a donné lieu à un temps de réflexion et d'élaboration de la politique sociale grâce à la participation des habitant(e)s qui ont été interrogé(e)s sur leurs besoins et leurs souhaits. Ce document présente la politique d'action sociale et des solidarités menée à Lanvally.

Au coeur de la commune, l'Ehpad Louis Gautier, géré par notre Centre communal d'action sociale est une ressource à plus d'un titre pour la politique sociale de la commune : accompagner le grand âge, élaborer les repas livrés à domicile, accueillir des animations et des actions de prévention destinées à l'ensemble de la population.

Les orientations de cette politique s'enracinent dans les deux grandes notions que l'on peut attribuer au mot « social » :

- La première notion est celle qui cadre les politiques de protection, d'aide et d'action sociales telles que transcrites dans le droit et principalement élaborées pour aider les personnes à faire face à des risques et difficultés de la vie (page 3). **Le mot « social » est ici entendu aux côtés des mots « protection », « aide » ou « accompagnement ».** La commune de Lanvally entend ici favoriser et même **« renforcer l'accès aux droits ».** Mais notre ambition est d'« aller au-devant » afin de **repérer les vulnérabilités** et de ne pas nous contenter de voir arriver les situations difficiles.

- La seconde notion est bien plus large et touche à la qualité du « **vivre ensemble** ». Est « social » ce qui contribue à « faire société ». **Le mot « social » est plutôt entendu ici aux côtés des mots « cohésion », « lien », « interactions ».** Ce second enracinement relève donc davantage de la **prévention**, au sens large. D'une part en **favorisant le lien**, en **communiquant** suffisamment pour autant que possible **agir en amont du cumul des difficultés**. D'autre part cela invite à une transversalité forte entre différentes politiques communales. Proposer des événements culturels dans les quartiers, permet de « **favoriser le lien** », d'offrir une opportunité d'épanouissement et de divertissement personnel, tout en contribuant au « **bien vivre ensemble** ».

Deux grandes orientations politiques émergent et guideront nos actions : favoriser et renforcer l'accès au droit des personnes et favoriser la prévention et la cohésion sociale au sein du territoire de Lanvally.

Bruno RICARD
Maire de Lanvally
Président du CCAS de Lanvally

Bernard MAHE
Adjoint à l'Action sociale

Sophie TROUBADOURS
Adjointe aux Solidarités

SOMMAIRE

P1

Edito

P2

Sommaire

P3

Qu'est ce que l'action sociale ?

P5

La Nadoz de la politique d'action sociale et des solidarités à Lanvally

P7

Le Schéma de la politique d'action sociale et des solidarités

P9

Orientation 1 : Favoriser et renforcer l'accès au droit des personnes

- Comprendre et repérer les situations de vulnérabilités
- Informer , Accompagner et Orienter

P15

Orientation 2 : Favoriser la prévention et la cohésion sociale

- Agir en amont des difficultés par des actions de prévention
- Promouvoir des actions en faveur du "Bien vivre ensemble"

P21

Quelques exemples d'actions à Lanvally

P23

La carte de nos principaux partenaires

Les pauvres ne veulent pas travailler ”

Les deux tiers des personnes en situation de pauvreté sont en emploi ou en recherche d'emploi (1).

Les principaux freins évoqués pour la reprise sont le manque d'emplois, de moyens de transport, de formations adaptées, de modes de garde d'enfants, les problèmes de santé, etc.

L'action Sociale

En bref



Les gens font tout pour toucher des aides ”

Exemples : Pourcentage de personnes éligibles aux prestations sociales mais qui n'en font pas la demande : (3)

Le Revenu de Solidarité Active (RSA)	36 %
L'Aide Complémentaire à la Santé (Mutuelle à prix réduit)	57 et 70 %
La Couverture Maladie Universelle Complémentaire	21- 34 %
Prime activité	27 %

En France, on donne plus qu'ailleurs ”

En ce qui concerne les dépenses consacrées strictement à l'exclusion sociale en Europe (2019), la France occupe la troisième position au côté de nombreux autres pays européens pour la part de ses dépenses rapportées à son PIB : (4)

Chypre	7 %
Danemark	5%
Pays-Bas	5 %
Belgique, Suède, Finlande, Slovénie,	3%
Italie, France	

QU'EST CE QUE C'EST ?

L'action sociale a été définie par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

Elle « tend à promouvoir (...) l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets ».

Elle est librement instituée à l'initiative de certains acteurs, collectivités publiques ou organismes parapublics et privés, qui fixent librement la nature de l'aide et ses conditions d'attribution.

Etat

- L'aide sociale aux personnes déracinées (SDF notamment) et la gestion des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) ;
- Les aides qui relèvent de la solidarité nationale (prestations de sécurité sociale) ;
- Le contrôle, la planification et la tarification des établissements médico-sociaux financés par l'assurance maladie (MAS) ;
- Le contrôle, la planification et la tarification des centres d'aide par le travail (CAT).

PAR QUI ?



Département

Chef de file de l'action sociale

- La lutte contre l'exclusion et la pauvreté ;
- L'aide aux personnes âgées ;
- L'aide à l'enfance ;
- L'aide aux personnes en situation de handicap.

POUR QUI ?

Les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, la famille et la protection de l'enfance, la pauvreté et la lutte contre les exclusions.

Commune

Pour les communes de plus de 1500 habitants, c'est le CCAS qui conduit la politique sociale communale.

Les obligations dans le domaine social :

- La transmission des demandes d'aides légales au département ;
- La domiciliation ;
- La réalisation d'une analyse des besoins sociaux.

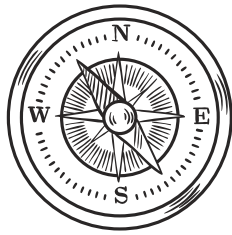
Les actions du domaine social dites "extra-légales" :

- L'offre de prestations ;
- La gestion d'établissements spécialisés ;
- La gestion de services à la personne.

1. Rapport de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale "Penser l'assistance" (2013).

2. Rapport d'information sur l'évaluation des politiques publiques en faveur de l'accès aux droits sociaux du 26 octobre 2016.

3. « La protection sociale en France et en Europe en 2018 - Résultats des comptes de la protection sociale - édition 2020 », Panoramas de la DREES, DREES, juin.



NADOZ DE L'ACTION SOCIALE ET DES SOLIDARITES



Habitants



Centre communal d'action sociale (CCAS) :

Le Maire de Lanvally
Les Elu(e)s référents
Les Membres du Conseil d'administration
-
La Chargée d'accueil social



Gestion de l'EHPAD
Louis Gautier

- **Orient** et **définit** sa **politique d'action sociale et des solidarités**

- **Participe** à sa **mise en oeuvre**

- **Pilote** la **politique d'action sociale et des solidarités**

Accueil de proximité pour tous

Le CCAS de Lanvally, par sa chargée d'accueil social, assure un accueil inconditionnel de proximité.

Ce lieu a vocation à accueillir, écouter et renseigner toute personne sans distinction qui en fait la demande, sur ses droits et les démarches à entreprendre.

Transversalité de la politique d'action sociale

Une politique d'action sociale transversale permet :

- De favoriser le décroisement et simplifier le repérage des personnes en situation de vulnérabilité(s).
- De prendre en compte dans la définition et la mise en oeuvre de l'ensemble des politiques communales, les besoins des populations les plus fragiles.

Politique d'action sociale préventive tournée vers le Bien vivre ensemble

Les situations de vulnérabilité(s) et les ruptures peuvent être évitées par une action collective et préventive autour du Bien vivre.

La prévention dite « positive », sans référence à un risque précis, renvoie à l'idée de « promotion » de l'autonomie ou du bien-être.

Le schéma de la politique d'action sociale et des solidarités

Orientation N°1

Favoriser et renforcer
l'accès au droit des personnes

OBJECTIF 1



Comprendre et repérer les situations de vulnérabilité(s)

Axes

- Améliorer la connaissance des besoins sociaux de la population
- Valoriser et soutenir l'action bénévole dans son rôle de veille sociale et de maintien du lien
- Travailler en réseau avec les acteurs institutionnels et associatifs du territoire
- Travailler en transversalité avec l'ensemble des acteurs de la commune (Mairie, CCAS et EHPAD).
- Se former et se sensibiliser aux problématiques sociales

OBJECTIF 2



Informer, accompagner et orienter

Axes

- Garantir un accueil social de proximité pour tous
- Encourager l'inclusion numérique pour tous
- Favoriser et faciliter les rencontres entre les personnes et les acteurs du territoire afin de renforcer l'accès au droit

Orientation N°2

Favoriser la prévention
et la cohésion sociale

OBJECTIF 3



Agir en amont du cumul des difficultés par des actions de prévention

Axes

- Favoriser le lien et lutter contre l'isolement
- Informer et sensibiliser pour prévenir les situations de vulnérabilité(s)
- Renforcer la communication du CCAS

OBJECTIF 4



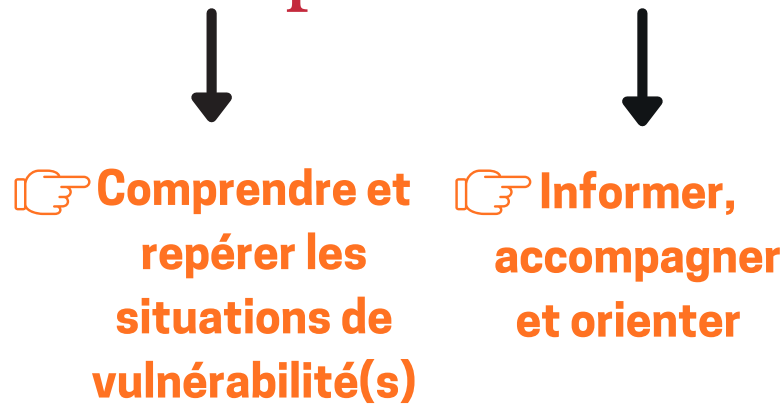
Promouvoir des actions en faveur du "Bien vivre ensemble"

Axes

- Impulser des actions autour du "Bien être" de la personne
- Encourager et renforcer les réseaux de proximité entre habitants
- Renforcer l'accès aux sports, à la culture et aux loisirs



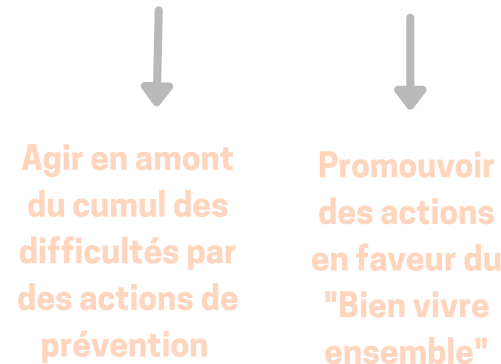
Favoriser et renforcer l'accès au droit des personnes



Il est nécessaire de connaître les facteurs de vulnérabilité(s) et de les comprendre pour pouvoir repérer les personnes qui se trouvent en situation de vulnérabilité(s).

Une fois ces situations comprises et ces personnes identifiées, il est plus facile en tant que service public d'agir en faveur de l'accès au droit des personnes. C'est un enjeu majeur de la stratégie de lutte contre la pauvreté, l'isolement et les exclusions pour garantir à chacun la perception de son juste droit et lui permettre de vivre décemment.

Favoriser la prévention et la cohésion sociale



DEFINITION

La vulnérabilité

Elle est : (1)

- **universelle**, puisque nous sommes tous vulnérables
- **potentielle**, (possible, mais non certaine).
- **contextuelle**, (nous sommes vulnérables dans un contexte donné, et en fonction des protections dont nous bénéficions).
- **individuelle**, (face à une même exposition, certains seront plus touchés que d'autres).
- **réversible**, (il est possible d'agir sur les facteurs et le contexte).

(1) Définition du sociologue Marc-Henry Soulet

L'exposition à la vulnérabilité est donc commune à tous les individus, mais non égale. Elle invite l'action à se développer le plus en amont possible donc avant la concrétisation de la "blessure", ce qui nous amène à agir en prévention et de manière transversale.

Les facteurs de vulnérabilité :

- La vulnérabilité financière (privation, précarité, endettement) ;
- La vulnérabilité physique (maladie, situation de handicap, perte d'autonomie, dépendance) ;
- La vulnérabilité psychologique (dépendance, maladies et troubles psychiatriques) ;
- La vulnérabilité liée au logement (sans abri, insalubrité, problèmes de voisinage) ;
- La vulnérabilité liée au travail (sans emploi, en recherche d'emploi, dans l'incapacité de travailler) ;
- La vulnérabilité sociale (isolement, perte de lien social) ;
- La vulnérabilité liée à une menace, un risque (risque suicidaire, deuil, violences extra et intrafamiliales, mise en danger).

Comprendre et repérer les situations de vulnérabilité(s)

Améliorer la connaissance des besoins sociaux de la population

→ Pour comprendre et repérer les situations de vulnérabilité(s), il est nécessaire de connaître les besoins et les souhaits de la population.

→ Pour y parvenir, l'enquête par entretiens et/ou questionnaires est un outil adapté pour connaître les besoins d'un public spécifique ou général.



En 2021 : Allons voir nos aînés

Enquête par questionnaire auprès des 75 ans et + afin de recenser les personnes isolées et en difficulté.

Enquête auprès des habitants

Enquête par questionnaire auprès des habitants de Lanvallay afin d'évaluer les besoins sociaux de la population.

En 2021 :
30 bénévoles engagé(e)s dans différentes actions de solidarités auprès de la commune de Lanvallay.

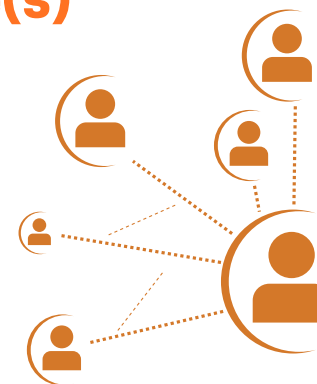


Valoriser et soutenir l'action bénévole dans son rôle de veille sociale et de maintien du lien

→ Les bénévoles sont des personnes ressources nécessaires au repérage des personnes en situation de vulnérabilité(s). Leur engagement est précieux et doit être valorisé et soutenu par la commune.

Travailler en réseau avec les acteurs institutionnels et associatifs du territoire

→ Le travail en partenariat est essentiel pour mener une politique d'action sociale cohérente et adaptée aux besoins des personnes. Il permet un repérage plus rapide et un accompagnement global des personnes.



Travailler en transversalité avec l'ensemble des acteurs de la Commune (Mairie, CCAS et en son sein l'EHPAD)

→ La transversalité au sein de la commune est un axe fort de la politique d'action sociale. Elle permet un repérage plus efficace et l'élaboration d'actions communes.

Se former et se sensibiliser aux problématiques sociales

→ Se former à l'action sociale permet de mieux connaître et comprendre les besoins des habitants afin de les accompagner plus efficacement.



Informé, Accompagné et Orienter

24 % des habitants de la commune estiment ne pas connaître leurs droits aux aides et aux prestations sociales.

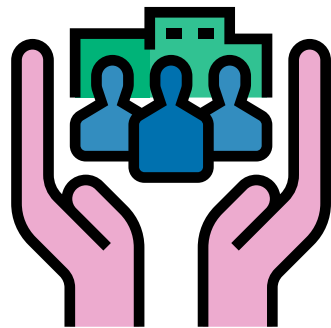
12 % des habitants ont déclaré vivre en dessous du seuil de pauvreté.

35 % des habitants n'ont pas entendu parler des différentes associations venant en aide aux personnes dans le besoin.

37 % des habitants n'ont pas entendu parler du CCAS de Lanvallay (1).

Garantir un accueil social de proximité pour tous

→ L'accueil social du CCAS permet d'être écouté, accompagné, orienté et agit en faveur d'un meilleur accès au droit.



Favoriser et faciliter les rencontres entre les personnes accompagnées et les acteurs du territoire pour renforcer l'accès au droit

→ Pour un meilleur accès au droit, il convient d'organiser des temps de rencontres entre partenaires et personnes accompagnées. Proposer des actions d'informations ciblées améliore la connaissance et l'accessibilité aux différentes aides et prestations sociales.



Encourager l'inclusion numérique pour tous

→ A l'heure de la dématérialisation numérique, nombreux sont ceux qui font face à des difficultés dans la maîtrise de ces outils. L'inclusion numérique renforce l'accès au droit des personnes qui ne peuvent effectuer leurs démarches administratives en ligne de manière autonome.

18 % des habitants ont évoqué des difficultés pour disposer d'un équipement numérique.

44 % des habitants ont évoqué des difficultés pour effectuer leurs démarches administratives en ligne (2).

1. Enquête des besoins sociaux de la population de Lanvallay , 15 29 avril 2021, échantillon représentatif empirique : 100 personnes.

2. *Ibidem*

Favoriser et renforcer
l'accès au droit des
personnes



Comprendre et
repérer les
situations de
vulnérabilité(s)

Informier,
accompagner
et orienter

Favoriser
la prévention et la
cohésion sociale



Agir en amont
du cumul des
difficultés par
des actions de
prévention



Promouvoir
des actions
en faveur du
"Bien vivre
ensemble"

Les facteurs de vulnérabilité(s) sont plus souvent extrinsèques, qu'intrinsèques car c'est d'abord la société qui vulnérabilise et non l'inverse. C'est donc bien sur l'environnement de la personne qu'il faut agir en premier. Ces actions doivent être menées en prévention pour agir en amont des difficultés. La collectivité a la responsabilité d'intervenir pour informer et sensibiliser sa population sur des sujets divers et la personne qui reçoit l'information est libre d'en faire l'usage qu'elle souhaite.

Cette prévention favorise les rencontres, l'échange, les temps de répit et de bien-être et participe à créer de la cohésion au sein du territoire mais aussi à renforcer l'accès aux droits des personnes.

C'est somme toute, en donnant la priorité à l'accès aux droits des personnes et en mettant la prévention au coeur de nos politiques que nous favoriserons le "Bien vivre" individuel et collectif.



La prévention

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) distingue trois niveaux de prévention :

- **La prévention primaire** : intervention qui vise à réduire autant que possible le risque, sa survenue et ses conséquences.
- **La prévention secondaire** : intervention qui cherche à révéler l'atteinte pour prévenir l'aggravation.
- **La prévention tertiaire** : intervention qui vise à éviter les complications.

La politique d'action sociale et des solidarités doit se situer sur les trois niveaux de prévention tout en mettant l'accent sur la prévention primaire afin d'agir en amont du cumul des difficultés et des potentielles ruptures.



Favoriser le lien et lutter contre l'isolement

→ Favoriser le lien et lutter contre l'isolement permet d'agir sur les trois niveaux de prévention (primaire, secondaire et tertiaire).

Les actions qui favorisent des espaces de rencontres participent au bien vivre individuel et collectif des habitants de la commune.

40 % de personnes vivent seules sur la commune
40 % des habitants considèrent la famille comme étant leur priorité n°1 dans la vie
29 % considèrent les amis comme étant leur priorité n°3 dans la vie après la santé
29 % des habitants ont estimé l'absence d'interactions sociales comme ayant le plus impacté leur vie quotidienne pendant la crise sanitaire liée à la Covid-19 (1).

Agir en amont du cumul des difficultés par des actions de prévention

Lanvallay est une ville dynamique en expansion pour laquelle la communication doit être renforcée :
47 % des habitants ont emménagé dans leur résidence actuelle il y a moins de 5 ans.

Quels canaux de communication sont utilisés ?
58 % se rendent sur les réseaux sociaux quotidiennement ou au moins une fois par semaine
72 % lisent la presse papier ou en ligne quotidiennement ou au moins une fois par semaine (2).

Renforcer la communication du CCAS

→ La communication permet aux habitants d'avoir connaissance de l'ensemble des actions et dispositifs qui leur sont proposés. Elle est d'autant plus importante que Lanvallay accueille de nouveaux résidents tout au long de l'année. Cette offre communale doit bénéficier d'une meilleure visibilité.



Informier et sensibiliser pour prévenir les situations de vulnérabilité(s)

→ Certains facteurs de vulnérabilités ont été identifiés et peuvent faire l'objet d'une prévention à destination de tous. Cette prévention agit en amont du cumul des difficultés et permet d'informer par des temps et des espaces ressources la population sur différentes thématiques.

1. Enquête des besoins sociaux de la population de Lanvallay , 15 29 avril 2021, échantillon représentatif empirique : 100 personnes.
2. *Ibid*

Promouvoir des actions en faveur du Bien vivre ensemble

45 % des habitants ont déclaré ne jamais pratiquer d'activités sportives dont 18 % vivent en dessous du seuil de pauvreté.

30 % des habitants ont déclaré ne jamais pratiquer d'activités culturelles ou de loisirs dont 10 % vivent en dessous du seuil de pauvreté (1).

Renforcer l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs

→ La culture, le sport et les loisirs sont essentiels pour l'épanouissement personnel. Ils favorisent également le "Bien vivre" collectif en permettant des temps de répit et de partage.



Encourager et renforcer les réseaux de proximité entre habitants

→ Les réseaux de proximité notamment les réseaux de voisinage sont très ancrés au sein de la commune et participent à son équilibre. Fragilisés par les nombreux départs et arrivées, ils doivent être renforcés et encouragés.



Impulser des actions autour du "Bien être" de la personne

→ Le "Bien être" fait partie intégrante du "Bien vivre" en permettant aux personnes de prendre du temps pour elles. Ces temps de répit permettent d'aller au devant de certaines vulnérabilité(s).

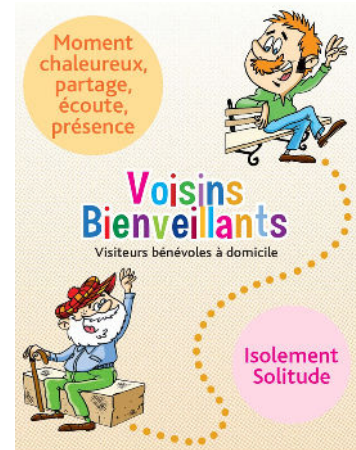


1. Enquête des besoins sociaux de la population de Lanvallay , 15 29 avril 2021, échantillon représentatif empirique : 100 personnes.

Quelques exemples d'actions à Lanvally



15 personnes visitées en moyenne 1 fois par semaine



2 jours et demi par semaine dédiés à de l'accueil et à de l'accompagnement individuel

Accueil de proximité & Prévention



1 Rendez-vous des aidants tous les mois !



20 personnes en 2020 ont bénéficié du "secours d'urgence" alloué par le CCAS de Lanvally
18 personnes sont domiciliées auprès du CCAS de Lanvally



60 concerts organisés autour de l'Ehpad



Lanvally Solidaire

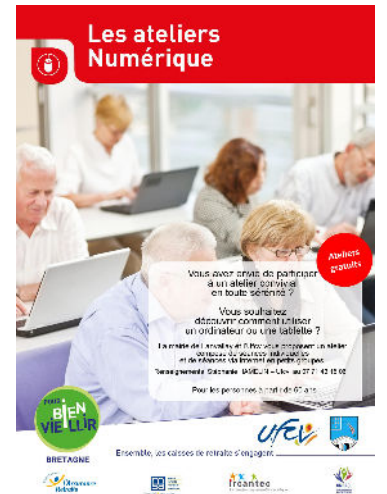
60 habitants de Lanvally ont bénéficié d'un soutien individuel pendant le premier confinement
562 colis offerts et livrés à domicile pour les plus de 75 ans pour Noël



19 associations caritatives subventionnées par le CCAS

Transversalité & Bien vivre ensemble

1 rendez-vous café-crêpe tous les mois !



16 personnes accompagnées dans le cadre d'ateliers numériques

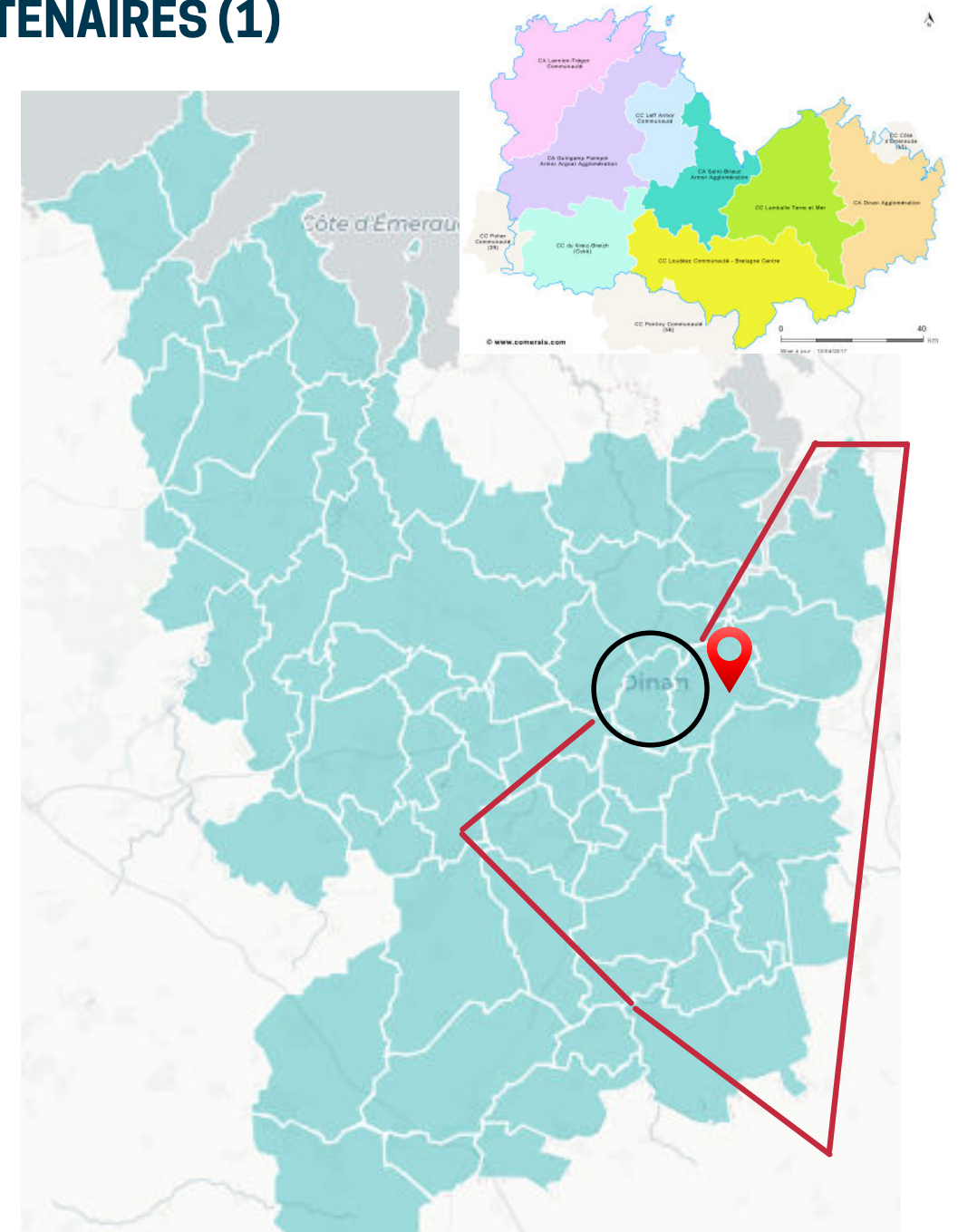
ZIK'DE QUARTIER



5 concerts organisés dans différents quartiers de la commune

LA CARTE DE NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES (1)

Domaine	Partenaire	Localisation	Domaine	Partenaire	Localisation	
Régalien	Préfecture (e)	— ●	Services à la personne	Noz Deiz	— ○	
	Département - Région	— ○		ADALEA	— ○	
	Gendarmerie	— ○		AMISEP	— ●	
	Police municipale	— ○		Coalia	— ○	
Justice	Tribunal judiciaire	— ●		Adapei	— ○	
				SAVS : Adapei Nouvelle & Armor	— ○	
Santé	Institutionnel			Prestations sociales	Les 4 vaulx	— ○
	ARS (e)	— ●			ASAD	— ○
	MDPH (e)	— ○			Le Connétable	— ○
	CMP	— ○			Institutionnel	
	Hôpital de Dinan	— ○	CAF (e)		— ○	
	cabinets médicaux & infirmiers	— ●	CNASEA		— ○	
	Associatif		CARSAT (e)		— ○	
	MISACO	— ●	MSA (e)		— ○	
	CSAPA	— ○	Institutionnel			
	Croix d'or	— ●	DDTM (e)		— ●	
	Prévention routière	— ●	Neotoa	— ○		
	Action sociale & Solidarités	Institutionnel		Logement et hébergement	Armorique Habitat	— ○
		DDCS (e)	— ●		Institutionnel	
		CLSPD (c)	— ○		Pôle emploi (e)	— ○
Dinan agglomération (c)		— ○	Mission locale		— ○	
MDD Dinan (d)		— ○	Associatif			
CCAS de Dinan (c)		— ○	Horizon emploi		— ○	
CCAS communes du canton de Lanvallay (c)		— ○	Cap emploi		— ○	
Associatif			Solidarités nouvelles face au chômage		— ○	
Unité locale de la CRF		— ○	Associatif			
Banque alimentaire		— ○	Associations culturelles et sportives de Lanvallay		— ●	
Secours populaire	— ○	Atelier du 5 bis	— ○			
Caritas	— ●	GEM	— ○			
Emmaus	— ○	Intercultura	— ○			
Espace Solidaire	— ○	UFCV	— ○			
La Chamaille	— ○	Jardin des écoliers	— ○			
Steredenn	— ○	Centre de gestion	— ●			
			IEPP	— ●		



Degré du partenariat

- régulier
- occasionnel
- non établi

e - Etat
d- Département
c- Commune

● Lanvallay
○ Canton Lanvallay
○ Dinan
● Autres

Carte non exhaustive - s'appuyant sur les principaux partenaires sollicités dans le cadre de l'accompagnement social et médico-social du CCAS de Lanvallay pour l'année 2021.



Le café-crêpe des côtissois -2021



Elégance en parade à Lanvally - 2019



Les ateliers numériques en partenariat avec l'UFCV - 2021